

ÉDITO

La communauté d`agglomération lance une démarche de projet agricole et alimentaire à l`échelle du territoire afin de favoriser la reconnexion d`une partie de la production agricole avec la consommation locale.

A cette fin, une chargée de mission oriente / conseille les porteurs de projets (agriculteurs maraichers...) en circuits courts, en lien avec les structures expertes ici répertoriées.

UN ACCOMPAGNEMENT POUR TOUS

Le Muretain Agglo vous accompagne dans votre démarche d`installation et de diversification. Il vous aide dans la sollicitation des partenaires adaptés à votre projet.

L`AGGLO
à vos côtés



S`installer Se diversifier EN AGRICULTURE

Les partenaires
pour votre projet

"LE MURETAIN AGGLO
(S) 'INVESTIT POUR UN
TERRITOIRE DURABLE"

agglo-muretain.fr


agglo-muretain.fr



La région propose plusieurs aides financières, dont :

- **Pass Installation** (être non éligible à la DJA, < 55 ans) : aide à la trésorerie (5000 j) et à l'investissement (40 % sur une dépense de 1000 à 10 000 j HT)

- **Aide aux petits investissements matériels**, réservés aux nouveaux exploitants (< 5 ans, avec aide à l'installation : DJA ou prêts bonifiés) : 40 % des dépenses (entre 3000 et 15000 j HT)

- **Pass Expertise Bio** : diagnostic global de l'exploitation en vue d'une conversion (80 % des 1500 j de la prestation)



Le département propose plusieurs aides financières, dont :

- **Soutien aux installations agricoles** (être non éligible à la DJA, <45 ans) : 7500 j

- **Aide au maraîchage et arboriculture durables** (développer des pratiques agro-écologiques / réduire la pénibilité du travail / favoriser la transformation et la commercialisation en circuits-courts) : 40 % d'un investissement de 5000 j HT max d'équipements

- **Aide à la réalisation de bâtiments légers à usage agricole** : 50 % du montant des travaux HT (max 2300 j pour les serres)

Le CD31 propose un réseau de 26 conseillers agro-environnement, sur le Muretain :
Nicolas Larcher
 nicolas.larcher@cd31.fr
 06 27 58 84 49



La Chambre d'Agriculture vous accompagne avec ses conseillers et propose :

- **Dotation Jeunes Agriculteurs** (<40 ans + avoir un SMIC au bout de 4 ans) : de 12 000 j à 32 400 j

Conseiller de proximité : **Jean-François Caux**
 jean-francois.caux@haute-garonne.chambagri.fr
 05 34 46 08 54 - 06 83 19 89 08



Association pour le maintien de l'agriculture paysanne, elle accompagne des porteurs de projet dans leur installation agricole

et accompagne à la transmission (accueil collectif, formations...)

Animatrice : **Esther Roccella**
 adear31@fadear.org
 06 42 29 82 06

Sur le Muretain



• **ERABLES 31** •
 La BIO en Haute-Garonne

Participe au développement de l'Agriculture Biologique en Haute-Garonne à travers l'accompagnement technique des agriculteurs (conversion, formations...)

Coordinatrice : **Anne-Laure Andreu**
 anne-laure.andreu@bio-occitanie.org
 05 34 47 13 04



Sauvegarde et préserve des fermes, soutient l'éclosion et le maintien de projets agri-ruraux : acquisition de terres, accompagnement de porteurs de projets en recherche de terres...

Coordinateur : **Fabrice Ruffier**
 mp@terredeliens.org
 09 70 20 31 14 / 06 88 99 56 86



Coopérative financière, elle offre des solutions d'épargne et de crédit orientées vers des projets ayant une utilité sociale, écologique et/ou culturelle

Conseillère en Finance éthique : **Aurélié Gravouil**
 a.gravouil@lanef.com
 05 34 30 46 92



Société coopérative d'Intérêt Collectif, elle accompagne financièrement les porteurs de projets dans leur création d'entreprise ou d'association

Groupe local 31 : 05 61 75 12 97
 ies31@ies.coop



Accompagne les entrepreneurs et met à leur disposition des financements adaptés à leurs besoins

Chargé de financement agriculture : **François Monat**
 f.monat@fa-mpa-occitanie.org
 05 62 73 16 53 - 07 69 30 38 88



Accompagne, conseille et finance les entrepreneurs dans la création

de leur activité (prêt à taux zéro, solutions de financement...)

Conseillère : **Vanessa Montebrun**
 vmontebrun@adie.org
 01 49 33 20 97 / 06 73 88 73 60

